



Vendredi 17 avril 2020

## Les stages d'été pourront-ils être organisés ?

Ces derniers jours, nos conseillers ont été interrogés à plusieurs reprises sur la tenue des stages durant les vacances d'été.

A l'heure actuelle, il est impossible de donner une réponse positive ou négative. Pour rappel, les mesures prises par le Gouvernement sont d'application jusqu'au 3 mai et, si la suite laisse présager un début de déconfinement, il n'existe encore aucune précision sur la manière dont celui-ci sera opéré.

Le Conseil national de sécurité a indiqué que, à court terme, il se prononcera sur les analyses et propositions du groupe en charge de l'Exit Strategy, notamment sur le timing adéquat et les conditions de réouverture progressive d'une part, des commerces et d'autre part, à terme, des cafés, restaurants et bars mais aussi sur la situation des écoles, des stages et des mouvements de jeunesse et les voyages. Il est déjà acquis qu'aucun événement de masse tels que les festivals ne pourront être organisés avant le 31 août inclus.

L'AISF et l'AES, via leurs conseils d'administration, ont également entamé une première réflexion sur le déconfinement des activités sportives.

Les conseillers de l'AES et de l'AISF ne manqueront pas de vous tenir au courant lorsqu'ils auront des précisions à ce sujet.

A ce sujet, la Ministre Valérie Glatigny nous a fait connaître le message suivant :

*Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,*

*Mesdames, Messieurs,*

*Chères amies et chers amis du sport,*

*Comme vous le savez, ce 15 avril, le Gouvernement fédéral, suite aux recommandations du Conseil National de Sécurité, a prolongé les mesures de confinement jusqu'au 03 mai prochain.*

***Ceci signifie dès lors qu'aucun stage ou rassemblement sportif de nature compétitive ou d'entraînement, ne peut être organisé d'ici là.***

*La période estivale approche à grands pas et avec elle, les projets habituels de reprise des entraînements, l'organisation de stages ou encore l'entame des compétitions.*

*A ce jour, je ne suis pas en mesure de vous dresser un cadre explicite dans lequel vous pourrez travailler. Le Conseil National de Sécurité devrait, le 24 avril prochain, nous transmettre des*

*informations précises quant aux modalités du processus de déconfinement progressif dans lequel entrerait notre pays.*

*C'est dans cette optique que j'ai transmis au Conseil National de Sécurité, par l'entremise du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Monsieur Pierre-Yves JEHOLET, une série de questions précises, étoffée de vos nombreuses réflexions et interpellations, balayant l'ensemble du spectre des acteurs et activités sportives. Cet exercice nous permettra de disposer d'éléments concrets de réponse pour faire tourner, à nouveau, le moteur du mouvement sportif francophone, même si, dans un premier temps, le régime sera plus bas que d'ordinaire.*

*Outre ce cadre opérationnel, en vue d'une reprise saine et la plus agréable possible des activités physiques et sportives individuelle, collective, de nature compétitive ou de loisir, mes services au sein de l'Administration générale des Sports aidés par des experts scientifiques, vous proposeront outils et conseils pour vous guider.*

*Je pense beaucoup à chacun et chacune d'entre eux.*

*Enfin, mon cabinet reste évidemment à votre écoute pour vos différentes questions. Je vous invite aussi à continuer à prendre régulièrement toutes les informations utiles sur le site [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be)*

*Le FAQ de l'Adeps est également adapté en fonction de l'évolution des circonstances.*

*Je vous remercie une fois encore pour votre active collaboration et votre compréhension des décisions prises dans cette terrible crise dont je mesure les difficultés qu'elle entraîne pour l'ensemble de notre mouvement sportif.*

*Sportivement vôtre,*

*La Ministre,  
Valérie Glatigny*